



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 24 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

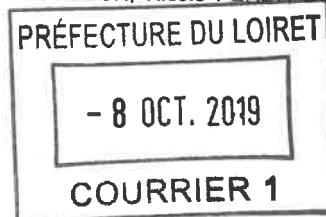
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 21  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 5  
Nombre de votes pour : 24  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 17 septembre 2019

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Catherine MAIGNAN, François LENHARD, Michèle LUCAS, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND et Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à François LENHARD,  
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,  
Bernard HOUZEAU, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.



Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h46

Secrétaire : Magalie PIAT

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### DL.19.069 - Adhésion à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix

**Franck VIGNAUD expose :**

En mai 2019, la ville d'Ingré a reçu des délégations de sa ville italienne jumelle (Castel Maggiore) et de sa ville allemande amie (Drensteinfurt) afin de signer le 9 mai, lors de la journée de l'Europe, le serment de jumelage qui unit la ville d'Ingré à la ville de Drensteinfurt.

Lors de cette signature, Carsten Grawunder, le Maire de Drensteinfurt, a offert à Christian Dumas, Maire d'Ingré, une colombe en signe de voyage pour la paix. Le Maire de Drensteinfurt a proposé au Maire d'Ingré de rejoindre l'organisation des Maires pour la paix en adhérant à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix.

L'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP – Maires pour la Paix France), association régie par la loi du 1er juillet 1901, est un réseau de collectivités territoriales françaises, branche française du réseau international Maires pour la Paix (Mayors for peace), présidé par les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Son action est déclinée selon les règles du code général des collectivités locales, l'article 72 de la Constitution.

L'AFCDRP – Maires pour la Paix France travaille à l'émergence d'une culture de la paix s'appuyant sur le cadre juridique défini par plusieurs résolutions et rapports des Nations Unies adoptés par les États membres.

La culture de la paix couvre huit domaines de l'activité des sociétés humaines qui prennent place dans les champs de compétences des collectivités locales françaises :

- L'éducation,
- Le développement économique et social durable,
- Le respect des droits de l'homme,
- L'égalité entre les femmes et les hommes,
- La participation démocratique,
- Le développement de la compréhension, de la tolérance et de la solidarité,
- La communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances,

- La paix et la sécurité.

L'AFCDRP – Maires pour la Paix France soutient également la lutte contre la prolifération de l'arme nucléaire. Cette non-prolifération est en effet nécessaire au regard des impératifs de sûreté et des graves conséquences humanitaires que pourraient avoir l'emploi de telles armes, comme l'a souligné à plusieurs reprises le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), est prévue par le Traité sur la non-prolifération (TNP), signé par la France.

L'AFCDRP – Maires pour la Paix France a donc pour objectif de susciter et d'optimiser des initiatives locales, conduites avec le tissu associatif et les services en s'appuyant sur la notion de culture de paix. Elle propose aux collectivités territoriales d'adopter des PLACP (Programmes Locaux d'Action pour une Culture de Paix), eux-mêmes reliés à un programme global d'action proposé par Maires pour la Paix. Il s'agit in fine de contribuer à l'émergence d'une véritable « civilisation de la paix » de nature à « préserver les générations futures du fléau de la guerre » comme le demande la charte de Nations Unies devenue l'une des bases fondamentales de notre droit. D'autant que les affaires mondiales impactent de plus en plus la gestion locale.

Par la mutualisation des expériences et des moyens matériels et humains ainsi que par l'élaboration de programmes de formation destinés aux élus et personnels territoriaux, elle facilite l'exécution, la pérennisation et le suivi de ces plans d'action, diffusant ainsi la notion de culture de paix qui facilite la prise de parole des citoyens.

Parce que la paix et le rapprochement, l'amitié entre les peuples se construisent à l'échelle internationale mais aussi européenne et locale, parce que ce sont des valeurs parties par la Ville d'Ingré, notre commune a toute sa place au sein de cette association.

Après présentation en commission « Finances-Ressources Humaines » du 9 septembre 2019, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à cette association en versant une participation libre de 100€.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal **adopte à la majorité, 24 pour et 5 abstentions (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON)**, les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 01 OCT. 2019

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 08 OCT. 2019

Publication le : 09 OCT. 2019

Notification le : 09 OCT. 2019



Le Maire

Christian DUMAS

